

C'est aussi un ROYAUME dont le souverain est Jésus-Christ *le roi immortel des siècles* (I. Tim. I. 17.) " Société visible à laquelle tous les hommes sont obligés de se joindre sous peine de périr éternellement, l'Eglise a besoin d'un chef visible, dont la majesté soit un reflet de celle du chef invisible, et dont l'autorité s'exerce dans tous les temps et dans tous les lieux pour maintenir l'unité et l'ordre au milieu de cette multitude innombrable et la conduire à sa fin dernière. Cette royauté spirituelle du Souverain Pontife a un droit rigoureux à notre respect et à notre obéissance. Ne séparons jamais ces deux sentiments qui ne peuvent être sincères l'un sans l'autre. Et comme cette royauté à une origine et une fin surnaturelles, notre respect et notre obéissance doivent être de même ordre, c'est-à-dire, avoir leur racine dans la foi et leur sève dans la charité, qui est le lien de la perfection (Col. III. 14.)."

" Nous sommes tenus d'honorer nos pères selon la chair et de leur obéir, car, dit S. Paul, *cela est juste... c'est le premier commandement fait avec une promesse; hoc enim justum est... quod est mandatum primum in promissione* (Eph. VI. 1, 2.). Depuis quarante siècles la malheureuse postérité de Cham expie la violation de ce grand précepte (Gen. IX. 23.) ; terrible exemple de l'importance que la justice infinie de Dieu attache à l'honneur que les enfants doivent à leurs parents."

" A plus forte raison devons-nous honorer celui qui dans l'Eglise exerce visiblement l'autorité du Père de Notre Seigneur Jésus-Christ *de qui dérive toute paternité dans le ciel et sur la terre; ex quo omnis paternitas in caelo et in terra nominatur* (Eph. III. 15.). De même que le Fils de Dieu exerce son pontificat et annonce sa parole par le ministère de ses prêtres et de ses apôtres, ainsi gouverne-t-il son Eglise par le successeur de Saint Pierre."

" Qu
" royal
" diffé
" une i
" succè
" lisati
" cause
" des co
" d'obé
" serait
(Mand.

Voilà
à l'occas
gardait
val. N
et par l'
décret d
plier

1°. L
l'Univer
réel a été
plus per

2°. V
ques sou
dommage
plein de
hésité d'e
valeur de
affaire; c
y attache
docilité n

" On p
" plus sou
" haute a